CERTIFICATION RÉGLEMENTAIRE

Attestations prévues par le code de l'environnement pour les CESSATIONS D'ACTIVITÉ et les SITES ET SOLS POLLUÉS

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

LABORATOIRE NATIONAL DE MÉTROLOGIE ET D'ESSAIS

CERTIFICAT DE CONFORMITE

suivant l'arrêté du 9 février 2022 fixant les modalités de certification prévues aux articles L.556-1 et L.556-2 du code de l'environnement, le référentiel, les modalités d'audit, les conditions d'accréditation des organismes certificateurs et les conditions d'équivalences prévus aux articles R.512-39-1, R.512-39-3, R.512-46-25, R.512-46-27, R.512-66-1 et R.515-106 du code de l'environnement, ainsi que les modèles d'attestation prévus aux articles R.556-3 et R.512-75-2 du code de l'environnement.

RSK ENVIRONNEMENT

21 allée de l'Europe
FRANCE - 92110 - CLICHY

Satisfait aux exigences de l'article 2 § II et des annexes I, II et IV, pour délivrer des attestations (ATTES-ALUR) garantissant la prise en compte des mesures de gestion de la pollution dans la conception du projet de construction ou d'aménagement, y compris sur le fondement d'études de sol qu'elle a elle-même établies.

Satisfait aux exigences de l'article 3 et des annexes I et V, pour délivrer des attestations (ATTES-SECUR) garantissant la mise en œuvre des mesures de mise en sécurité pour des installations mises à l'arrêt définitif.

Satisfait aux exigences de l'article 4 et des annexes I, II, III et VI, pour délivrer des attestations (ATTES-MEMOIRE) garantissant l'adéquation des mesures de gestion proposées pour la réhabilitation d'installations mises à l'arrêt définitif.

Satisfait aux exigences de l'article 5 et des annexes I, II, III et VII, pour délivrer des attestations (ATTES-TRAVAUX) garantissant la conformité des travaux réalisés aux objectifs de réhabilitation pour des installations mises à l'arrêt définitif.

Satisfait aux exigences de l'article 6 et des annexes I et VIII, pour délivrer des attestations (ATTES-EOLIEN) garantissant la mise en œuvre des opérations de démantèlement des installations de production d'électricité utilisant l'énergie mécanique du vent.

Les établissements certifiés sont mentionnés en annexe

cofrac
CERTIFICATION DE PRODUITS ET SERVICES
Accréditation n°5-0012
Portée disponible sur www.cofrac.fr

Date de début de validité :
08 avril 2025

Date de fin de validité :
11 mai 2030

Pour le Directeur Général

Laboratoire national de métrologie et d'essais

Signature numérique de THOMAS UNTEREINER ID
Date : 2025.04.08 15:53:43 +02'00'

Responsable du Département Certification de Produits et Services

Numéro de certificat 39255 - 1

Renouvelle / Renews le certificat 39255-0

Laboratoire national de métrologie et d'essais • Etablissement public à caractère industriel et commercial
Siège social : 1, rue Gaston Boissier - 75724 Paris Cedex 15 • Tél. : 01 40 43 37 00 - Fax : 01 40 43 37 37
info@lne.fr • lne.fr • RCS Paris 313 320 244 - NAF : 7120B - TVA : FR 92 313 320 244

CERTIFICATION RÉGLEMENTAIRE

Attestations prévues par le code de l'environnement pour les CESSATIONS D'ACTIVITÉ et les SITES ET SOLS POLLUÉS

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

ANNEXE AU CERTIFICAT N°39255 rev.1

<u>Etablissement principal</u> :
Etablissement de Clichy

Etablissements certifiés (nom / adresse / SIRET)	Article 2 § II ATTES-ALUR	Article 3 ATTES-SECUR	Article 4 ATTES-MEMOIRE	Article 5 ATTES-TRAVAUX	Article 6 ATTES-EOLIEN
RSK Environnement Etablissement de Clichy 21 allée de l'Europe 92110 CLICHY N° SIRET 529 716 466 00048	X	X	X	X	X
RSK Environnement Etablissement d'Aix-en-Provence Les milles campus ARTEPARC Bâtiment D 595 rue Pierre Berthier 13290 AIX-EN-PROVENCE N° SIRET 529 716 466 00055	X	X	X	X	X

– FIN DE LISTE –

LABORATOIRE NATIONAL DE MÉTROLOGIE ET D'ESSAIS